

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 122 (1977)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société suisse des officiers

Communication du Président central

Lors de la dernière Conférence des présidents, j'ai présenté un rapport sur la première année du mandat de l'actuel Comité central. Le rapport annuel est pour moi un moyen de conduite servant à la fois à coordonner le travail au sein du Comité central et à informer l'ensemble des membres de la SSO sur nos intentions.

Je ne veux pas m'allonger sur l'excellent travail des rédacteurs de nos trois revues, ni sur celui des services de secrétariat, de trésorerie et de presse. Le travail au Comité central se fait essentiellement en équipes. Pour la première fois, une délégation du Comité central a été créée, ce qui permet de préparer les problèmes rapidement et à fond à l'intention aussi bien du Comité central que de la Conférence des présidents. Chaque membre de la délégation du Comité central dispose d'un groupe de travail.

Le **groupe volonté de défense** (chef major Urech) a élaboré les concepts de base pour l'armement et son financement. Des objectifs à court, moyen et long terme sont fixés et l'ajustement des priorités prévu. Parmi les objectifs à court terme figure l'acquisition immédiate du système antichar « dragon ». Les groupes particuliers presse, TV/radio, jeunesse et défense nationale ont établi des documents précieux et organisé des cours.

Le **groupe instruction** (chef col EMG Reichlin) a dû préparer dans des délais très brefs et en collaboration avec les sections une prise de position sur le nouveau règlement de service. Nous ferons le nécessaire pour être associés à ce travail également à l'avenir. La commission pour l'activité hors service (cap EMG Droz) a organisé un cours sur le combat de localité, très réussi aussi bien quant aux résultats qu'au nombre des participants. Le groupe instruction s'attachera en outre à améliorer les conditions d'instruction des troupes combattantes. Il s'agit en premier lieu de créer des nouvelles places d'armes et de tir. L'instruction des cadres retiendra également son attention. Pour les sof. notamment l'ESO de 4 semaines est trop courte pour faire face aux exigences du combat moderne.

Le **groupe des plans directeurs** (chef maj EMG Kùchler) a élaboré un catalogue de problèmes et de priorités relatif au plan directeur 80 en tenant déjà compte des années 90. Quelques problèmes étaient apparus en rapport avec le CA mont 3; une solution équilibrée semble pouvoir être atteinte.

Le **groupe droit** (chef col EMG Ehrat) traite les problèmes service civil et justice militaire. Un grand travail l'attend cette année.

En dehors du Comité central, plusieurs commissions furent également très actives. La **commission REX** (chef col EMG Cornut) a étendu considérablement la liste des conférenciers suisses. Les excursions à l'étranger: Modane dans les Alpes françaises et le voyage en Chine attirèrent de nombreux participants.

La **commission administrative** de la **Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift** (président maj EMG Kùchler) est parvenue à introduire l'abonnement obligatoire de la revue pour les membres des sections de langue allemande de la SSO.

La **commission des concours** (président div. Stutz) ouvrira le prochain concours cet automne.

La **commission des sports** (chef col EMG Nùscheler) est devenue de plus en plus une organisation de subventions pour activités sportives militaires. Le Comité central reverra les priorités à accorder et fixera la position de la SSO face au sport.

C'est là le travail du Comité central et des commissions. Il y eut 5 séances de délégation, 5 du Comité central et 2 conférences des présidents. En tant que président, j'ai représenté la SSO à 46 séances et manifestations diverses. Il ne m'est pas possible d'entrer ici-même dans tous les détails de l'activité du Comité central. Les sections ont été tenues informées au moyen des procès-verbaux.

Il vous appartient de juger si le Comité central a œuvré dans le sens des buts de la SSO. L'armée devant être continuellement l'objet d'une critique constructive, je suis d'avis que la SSO doit agir de manière offensive. Elle doit poser des questions et s'efforcer d'apporter des perfectionnements.

Voici encore quelques remarques au sujet de l'activité des sections. J'ai été surpris par le nombre élevé de conférences d'intérêt général. Dans le domaine sportif, on trouve des manifestations annuelles (courses d'orientation, tir, équitation, etc.) et des séances régulières de gymnas-

tique. En considérant l'ensemble, on est frappé par les efforts consacrés hors service par les officiers, dans l'intérêt de la défense et pour parfaire leur instruction personnelle. Je signalerai parmi les manifestations marquantes: l'exposition d'armes de Frauenfeld (section cantonale de Zurich et groupement de Winterthur), la « journée bleue 1976 » (Société suisse des officiers des trp san) et les journées d'information « protection DCA des formations mécanisées » (AVIA-DCA).

Je remercie les présidents et comités des sections cantonales, locales et d'arme pour le grand travail accompli.

Pour terminer, jetons un regard sur l'avenir immédiat. Le 12 juin, le peuple a rejeté à une forte majorité le plan financier qui lui était soumis. Tout comme nombre d'organisations autres que les partis politiques, notre Société, mandatée par la conférence des présidents, s'est prononcée publiquement en faveur du projet. Elle déclarait notamment qu'indépendamment du résultat de la votation, les dépenses en faveur de la défense nationale ne devraient pas être diminuées. La Société suisse des officiers insiste pour que l'effort pour la défense nationale militaire et civile soit maintenu et que les dépenses ne descendent pas au-dessous du plafond fixé dans le plan financier de la Confédération pour les deux années à venir.

En automne, le peuple sera appelé à se prononcer sur le nouvel article 18 de la Constitution fédérale. Le nouveau texte repose sur l'initiative dite de Münchenstein. Il prévoit pour les objecteurs un service civil de remplacement.

La Société suisse des officiers s'oppose à la solution proposée pour résoudre le problème du refus de servir pour raisons de conscience, parce que contraire au principe de l'obligation générale de servir. La solution proposée permet de se soustraire à l'obligation de sacrifier si nécessaire sa vie pour le bien du pays.

De toute manière, il est parfaitement possible d'accomplir au sein même de l'armée un service non armé et extrêmement utile et profitable à la population civile. Nous rejetons donc énergiquement le projet reposant sur l'initiative de Münchenstein.

Colonel Kälin